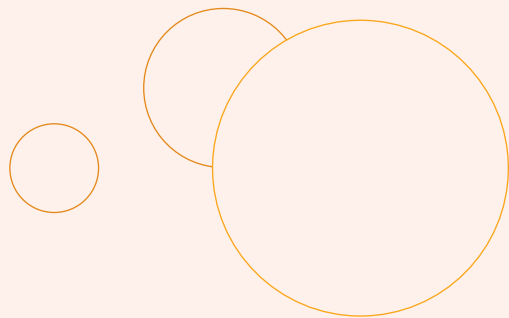


Sachez que dans certaines situations médicales, un transfert vers une autre maternité peut s'avérer nécessaire, et que votre dossier peut être discuté de façon anonyme entre les différents professionnels du Réseau



Merci de votre collaboration pour la transmission aux différents professionnels des informations sur votre suivi de grossesse (présentation du carnet de santé maternité, résultats des examens, ...)



Coordination :

Dr C. Marteau, Médecin coordinateur
F. Bertschy, Sage femme coordinatrice
V. Paupert, Assistante administrative

Psychologues du Réseau :

F. Saliou-Kerleau, A. Grenier-Segalen, L. Page

Association
Réseau de Périnatalité
de Bretagne Occidentale

02 98 33 31 70
reseauperinat.bo@wanadoo.fr
65 rue Jean Macé - 29200 BREST

Site Internet : www.perinat29.fr



UN ENFANT ?



périnatalité
BRETAGNE OCCIDENTALE

Un réseau pour informer
et accompagner
autour de la naissance



Pour le suivi de grossesse

- Vous avez le libre choix du praticien (spécialiste, généraliste, sage-femme)
- Il est possible de contacter la sage-femme ou le médecin de votre choix pour un entretien individuel prénatal dès le début de la grossesse
- Vous avez le libre choix de votre lieu d'accouchement
- Il est nécessaire de prévoir au début du dernier trimestre de la grossesse, une consultation avec un gynécologue obstétricien ou une sage-femme, et une consultation d'anesthésie dans la maternité choisie

Les établissements de santé et les professionnels de la naissance (médecins spécialistes et généralistes, sages-femmes, puéricultrices, infirmiers, assistants des services sociaux, psychologues...), les services de PMI du Conseil Général, avec la collaboration des usagers sont rassemblés en **Réseau de Périnatalité de Bretagne Occidentale** pour répondre à vos besoins.

Ils s'engagent à :

développer la coordination entre les professionnels

assurer l'accessibilité, la sécurité et la qualité de soins

privilégier la proximité du lieu d'habitation

maintenir le lien parents-enfants

respecter le libre choix des familles

informer sur les prises en charges

A tout moment, les professionnels de la naissance peuvent répondre aux questions que vous vous posez

Les maternités du département

- Niveau 1 : maternité sans service de néonatalogie
- Niveau 2 : maternité avec un service de néonatalogie
- Niveau 3 : maternité avec un service de néonatalogie et de réanimation néonatale



Centres Périnataux de Proximité

- Centre périnatal de proximité (consultations, pré et postnatales, cours de préparation à la naissance...)

Conseil Général : PMI (CDAS) 02 98 76 20 20

- Centre de PMI

Vous cherchez un professionnel libéral, une association de professionnels ou d'usagers ...

N'hésitez pas à nous contacter ou à consulter notre site Internet www.perinat29.fr